

MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 JUIN 2015

présents : MM. Mmes., PAGET GJ., LEMOT É., LEGRAND M., BONNIVARD A., MIRVAUX MC., MICHEL H., BONNY EBOUMBOU B., VERRIER D., BROUCK G., ANDRIEU JL, KALUZNY S, DAMANDE JC., MICHEL B., EL GHAZI B., GUILLIER J

absents excusés :

Délibérations

② RÉALISATION DU DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Afin d'optimiser les performances des réseaux de distribution d'eau potable, le conseil municipal décide de procéder à l'étude diagnostic pour retrouver un bon rendement et sollicite les financements de l'agence de l'eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental pour sa réalisation.

② AVENANT N°2 AU CONTRAT POUR L'EXPLOITATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le contrat avec VÉOLIA EAU (délégataire d'exploitation du service public de distribution d'eau potable) arrive à expiration. Afin de garantir la bonne exécution du service, la durée du contrat est prolongée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

② POUR AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2014 RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le rapport annuel 2014 de Véolia eau.

② TRAVAUX CONCERNANT LE RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC 2015

Une demande est faite au SDESM pour lancer les études et les travaux concernant la création de 3 points lumineux sur le réseau d'éclairage public de la rue Denis à Plessis-Pigy, rue de la Mairie et rue de la Tour. Le montant est évalué à 4 000€ TTC.

② FIXATION DES TARIFS DE CANTINE ET GARDERIE POUR 2015-2016

A compter du 1^{er} septembre 2015, les tarifs seront de:

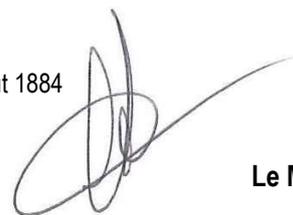
- 4.10 € pour la cantine
- 2.10 € pour la garderie

Informations :

- ✓ Préparation du 14 juillet.
- ✓ Une participation plus importante à la brocante cette année avec 90 exposants contre 70 l'an dernier.
- ✓ Des vols de pots et de fleurs ont été constatés au cimetière, la gendarmerie a été avertie.
- ✓ La municipalité soutient les habitants qui leur ont fait part de leurs craintes sur la sécurité routière à Richebourg (RD78) par le biais d'une pétition. Un courrier accompagné de cette pétition a été adressé au Conseil Départemental de Seine et Marne afin de solliciter leur intervention.
- ✓ Le territoire de la Communauté de Communes du Provinois sera couvert par la fibre optique en 2019.
- ✓ A compter du 1^{er} septembre, le portage des repas à domicile pour les personnes âgées ne sera plus assuré par l'hôpital de Provins mais par la Communauté de Communes du Provinois.
- ✓ Une randonnée vélo est organisée le 4 juillet pour les enfants de 8 à 14 ans.
- ✓ Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) envisage de créer un groupe scolaire à Saint Martin. Le coût est estimé à 3 021 000 € auxquels on déduit 1 734 000 € de subventions envisageables, il reste 1 287 000 € à répartir sur les trois communes. Considérant qu'en supprimant l'école à Léchelle, la commune perdrait le peu de dynamisme qui lui reste et le coût élevé étant difficile à supporter pour le budget de la commune, le conseil municipal se prononce défavorablement en l'état actuel des choses. Une étude financière plus approfondie s'avère donc nécessaire avec les autres acteurs de ce projet.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle
pour être affiché le 25 juin 2015 à la porte de la Mairie,
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884

A Léchelle, le 25 juin 2015



Le Maire,